

Création d'un poste permanent TNC annualisé adjoint animation + poste non permanent TNC annualisé adjoint animation

Florent CHIRAT explique que le poste de surveillance temps méridien et périscolaire créé lors du conseil du 17 Juillet 2025 sera cette année réparti en 2 postes distincts ce qui nécessite 2 créations.

Le premier poste est un poste permanent à temps non complet qui correspond à la surveillance du temps méridien de 11h30 à 13h30 (cantine + cour de l'école) ainsi qu'à la surveillance de 3 soirs de périscolaire.

Le deuxième poste est un poste non permanent à temps non complet qui correspond au remplacement ATSEM lors de la pause déjeuner de cette dernière ainsi qu'à la surveillance du temps méridien dans la cour de l'école. Les horaires de ce poste sont donc 11h-13h30.

Florent CHIRAT rappelle que l'annualisation est proposée notamment aux agents soumis au rythme scolaire et qui exercent principalement leurs fonctions au cours des périodes scolaires (mais qui peuvent également effectuer quelques heures durant les vacances scolaires. Pour ces catégories de personnel dont le temps de travail est soit exclusivement, soit majoritairement concentré sur l'année scolaire, les collectivités et établissements ont développé une pratique de calcul de temps de travail, qui s'appelle l'annualisation du temps de travail.

L'objet de l'annualisation est ainsi double. D'une part, elle consiste à condenser le temps de travail de l'agent lorsque la collectivité a des besoins et de le libérer lors des périodes creuses. D'autre part, elle consiste à maintenir une rémunération identique tout au long de l'année, y compris pendant des périodes d'inactivités (ou de faibles activités) telles que par exemple les vacances scolaires.

Florent CHIRAT informe donc qu'il a été proposé aux 2 agents un poste annualisé. L'avis du conseil municipal est demandé pour valider ses créations de poste répondant à des besoins spécifiques de l'école.

Délibérations adoptées à l'unanimité des membres présents pour la création de ces postes.

Création commission appel d'offres

Florent CHIRAT indique que la commune doit mettre en place une commission appel d'offres (CAO). Pour une commune de moins de 3500 habitants, cette commission doit être présidée par le Maire et composée de 3 titulaires et 3 suppléants. Florent CHIRAT lance l'appel à candidatures.

Les titulaires de la commission sont : Alain FARJOT, Bruno DUTOIR et Nicolas COQUARD.
Les suppléants sont Joël THOINET, Nathan ANTOINE et Freddy GOUTTE.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents pour la création de cette commission.

Compte-rendu du Conseil Municipal

7 juillet 2026
Début à 20h00

*Présents (15/15) : Florent CHIRAT ;
Valérie GUIRAL ; Alain FARJOT ; Gaëlle
GUINET ; Freddy GOUTTE ; Marie-
Thérèse DESAINTEJEAN ; Bruno
DUTOIR ; Didier CARRET ; Christine
MAZALLON ; Nicolas COQUARD ;
Claudie CHILLET ; Marjolaine
PROTHIERE ; Joël THOINET ; Mélodie
DESSAINTEJEAN ; Nathan ANTOINE*

*Secrétaire de séance : Claudie
CHILLET*

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjuliansurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjuliansurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjuliansurbibost



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Référent sécurité routière

Florent CHIRAT explique avoir reçu un courrier de la Préfecture concernant la nomination de référent sécurité routière. Depuis plusieurs années et dans le cadre du Document Général d'Orientations de la Sécurité Routière, la Préfecture du Rhône s'est engagée dans une politique active de lutte contre l'insécurité routière avec 4 enjeux prioritaires : les 2 roues motorisées, le risque routier professionnel, les conduites à risque et les mobilités douces. Afin de renforcer l'action de la sécurité routière au plus près du citoyen, l'Etat souhaite poursuivre le partenariat engagé avec les collectivités territoriales et leur demande un élu référent. Après présentation de ces missions, Didier CARRET se porte volontaire.

Référent mission locale

Florent CHIRAT présente le rôle de la mission locale, association présidée par une élue, reconnue d'intérêt général et financée par l'Etat, la Région et les collectivités territoriales. Elle dispose de salariés mais également d'un réseau de bénévoles qui monte en puissance. La mission locale a un seul objectif : accueillir les jeunes en difficulté et les rendre autonomes. Après avoir présenté la mission locale rurale Nord-Ouest Rhône, Florent CHIRAT indique qu'il faut un référent élu. Christine MAZALLON se porte volontaire pour représenter la commune.

Modification règlement périscolaire année 2026-2027

Valérie GUIRAL informe de la volonté d'apporter des modifications sur le règlement périscolaire de l'année 2026-2027. En effet, après discussion avec la commission scolaire, il a été décidé d'ajouter des annotations concernant l'heure d'arrivée des enfants qui viennent seuls à l'école et de la nécessité de communiquer cette information à la responsable périscolaire. Cette modification du règlement nécessite une délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents pour la modification du règlement périscolaire de l'année 2026-2027.

Rapport sur la qualité du service (RPQS) Syndicat des eaux 2025

Didier CARRET, délégué de la commune au SIEMLY (syndicat de production et de distribution d'eau potable) présente les données 2025. Le SIEMLY comprend 76 communes (30 dans le Rhône, 46 dans la Loire) et s'étend sur 62km. Le nombre d'abonnés et d'habitants desservis ne cessent de croître depuis 2017. A contrario, le ratio du nombre d'habitants / abonnement diminue du fait que les familles sont moins nombreuses qu'auparavant. Les volumes produits sont en hausse par rapport à ceux de 2024, +1,57 %.

Didier CARRET explique que les volumes facturés ont augmenté de 3,35% en 2025. Le prix du m3 ne cesse de croître depuis 10 ans pour atteindre le prix de 4,072€ le m3 en 2026. Le taux d'impayés a également augmenté depuis 2025. Il enchaîne ensuite avec les différents indicateurs de performance. Le suivi est assuré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Rhône et de la Loire et également par SUEZ (exploitant du réseau). L'ARS surveille la qualité de l'eau et dévoile un taux de conformité atteignant les 100%. L'indice linéaire de pertes, qui correspond au nombre de m3 d'eau perdu par jour par km de canalisation est de 1,87 m3/jour/km soit 27% d'eau perdue. L'indice est en diminution depuis 2023. 19,8 km de canalisations ont été renouvelées en 2025. Ce chiffre est presque identique à 2024 mais en nette diminution par rapport à 2023 où 28km de canalisations avaient été renouvelées.

Didier CARRET informe que des actions de solidarité sont notamment menées, comme des attributions de subventions à des associations humanitaires financées conjointement par le SIEMLY et SUEZ.

Pour conclure, il faut retenir 3 éléments concernant le RPQS 2025 : une hausse des volumes produits sur l'année civile, une hausse des volumes facturés et légère baisse de l'indice linéaire de pertes.

Commission bâtiments

Gaëlle GUINET indique que les travaux de rénovation des WC publics, place du souvenir, ont commencé le vendredi 03 juillet après la validation des différents devis d'artisans. Elle informe être dans l'attente du retour du SYDER pour le changement des 2 plafonniers.

Gaëlle GUINET ajoute que des petits travaux estivaux seront à prévoir à l'école et seront réalisés par nos agents techniques. Elle parle également des rapports de l'APAVE concernant la vérification des installations thermiques et électriques des bâtiments communaux. Des travaux seront à prévoir et seront réalisés soit par un agent technique, soit par un électricien.

Alain FARJOT informe que suite aux épisodes de canicule, la commission va réfléchir à des options de « rafraîchissement » pour les classes du 1^{er} et du 2^{ème} étage de l'école (la classe des petits étant déjà équipée). Concernant le portail de l'école, une gâche électrique avec ouverture à distance sera prochainement mise en place.

Il explique également que la commission souhaite installer un bloc de prises sur le petit parking au-dessus de la salle polyvalente, qui pourrait servir pour le marché du jeudi et pour la vogue. Ce boîtier extérieur, fermé à clés permettra un branchement plus sécurisé des forains.

Florent CHIRAT indique que le planning des astreintes des élus le week-end pour la salle polyvalente a été finalisé faisant suite à la formation reçue par les élus.

Florent CHIRAT précise pour terminer que le dernier appartement de l'ancien presbytère a été vendu.

Commission finances

Didier CARRET fait le point sur l'avancement budget fonctionnement et investissement 2026 mais également sur le suivi de trésorerie et le suivi des dépenses du bureau d'études lié au projet d'aménagement du village.

Une commission finance spécifique sera programmée à la rentrée de septembre.

Commission scolaire

Valérie GUIRAL indique que la première commission scolaire s'est tenue pour présenter les différents axes de réflexion. Le dernier conseil d'école de l'année a eu lieu le 16 juin. L'équipe enseignante remercie la mairie pour les remplacements effectués tout au long de l'année scolaire pour permettre le bon fonctionnement de l'école. Des demandes de petits travaux sont formulées pour la rentrée scolaire, ils seront en partie réalisées par les agents.

Valérie GUIRAL informe de la reconduction des contrats du personnel de l'école.

Commission voirie

Freddy GOUTTE confirme que le deuxième passage de fauchage des accotements des voies communautaires a été réalisé mi-Juin. Un gravillonnage de reprise et de protection a également été réalisé sur ces voies.

Pour les voies communales : Divers petits travaux de reprises sont en cours, réalisés par l'entreprise BEYRON.

Commission communication

Rien à signaler de particulier pour cette commission.

Florent CHIRAT informe que l'accueil des nouveaux arrivants a été annulé vu le peu de personnes disponibles à la date proposée. Les documents d'accueil seront transmis aux habitants concernés par les élus lors de la prochaine distribution du Saint Julien.

Commission sociale

Christine MAZALLON a assisté à une réunion CCPA sur le dispositif un « P'tits Temps ». Seulement 2 actions sur la commune ont été mises en œuvre. Il y a de nombreux bénévoles mais pas forcément de demande en face. Pour rappel, ce dispositif est ouvert à tous. Une communication est à nouveau nécessaire pour présenter ce dispositif gratuit pour les bénéficiaires.

Christine MAZALLON enchaîne avec le sujet de la canicule. En effet, un registre d'une douzaine de personnes a été mis en place sur la commune. Ces personnes sont contactées par les membres du CCAS pour prendre des nouvelles pendant les vagues de chaleur notamment. Un bilan doit être transmis en préfecture.

Enfin, pour le repas des aînés qui se déroule traditionnellement en novembre, un nouvel animateur a été trouvé, faute de disponibilité ce ne sera pas le même que les autres années.

Commission bibliothèque

Marie-Thérèse DESAINTEJEAN confirme que l'APE n'aura finalement pas besoin de l'aide de la bibliothèque pour une animation auprès des enfants lors de leur soirée théâtre. Une manifestation sera organisée plus tard.

Gaëlle GUINET informe qu'une « marche du miel » permettant de découvrir le travail des apiculteurs et la problématique du frelon asiatique est programmée le samedi 05 septembre avec un départ à 14h30 du parking de la salle des fêtes.

Commission marché

Alain FARJOT rappelle qu'un nouveau primeur est arrivé sur le marché du jeudi. Cela attire beaucoup de monde contrairement au marché mensuel du dimanche qui est devenu moins fréquenté.

Alain FARJOT enchaîne avec l'organisation de la vogue. Les P'tits Gones ont présenté leur affiche qui a été validée en amont par la commission animation. Des olympiades sont prévues le dimanche matin pour essayer d'attirer un peu plus de monde et animer le village plus tôt ce jour-là. Une déviation sera mise en place. La route du village sera complètement fermée et la déviation se fera par le tram avec mise en place de feux de chantier.

Alain FARJOT termine en rappelant la journée « bœuf à la broche » qui va se tenir le dimanche 12 Juillet dans le village.

Projet Aménagement carrefour de la bascule et aire de loisirs

Florent CHIRAT évoque l'état d'avancement du projet d'aménagement du village. On rencontre des difficultés pour finaliser l'implantation de l'abri de bus. UN rdv entre l'entreprise, le maître d'œuvre et la commune doit être organisé rapidement sur place pour trouver une solution et pouvoir terminer ce projet.

Questions diverses

Florent CHIRAT propose de fixer les dates des prochains conseils municipaux. Sont retenus : 15 septembre, 03 novembre et 07 décembre 2026.

Compte-rendu des participations des élus aux commissions CCPA :

Claudie CHILLET a assisté à une commission sport, il s'agissait d'une présentation globale accompagnée d'une visite de l'Archipel, de la salle des sports et du boulodrome.

Alain FARJOT a assisté à une commission déchets CCPA au cours de laquelle la poursuite du changement du schéma de collecte a été évoqué, ainsi que la modification du système d'ouverture des points d'apports collectifs (considéré comme peu pratique pour le tri sélectif).

Nicolas COQUARD a assisté à une commission agriculture où ont été rappelés les objectifs du mandat. Une station météo est désormais présente à St Julien (vers la station de traitement des eaux usées) depuis cet hiver, elle permet de prévoir des alertes éventuelles avec diffusion aux responsables de la commune et aux agriculteurs inscrits. Le devenir de l'abattoir de St Romain de Popey a aussi été abordé, avec la création d'une société coopérative à intérêt collectif (SCIC) dans laquelle collectivités et éleveurs pourront prendre des parts. La CCPA va s'engager à hauteur de 10 000€.

Valérie GUIRAL a participé à une commission jeunesse sur la jeunesse à l'Arborescence. Ont été abordés, la lutte contre la discrimination, l'aide au passage du BAFA, les chantiers jeunes... Une maison des jeunes va arriver à l'Arborescence pour la santé mentale des adolescents.

Alain FARJOT a assisté à une commission mobilités : Il s'agissait d'une présentation globale. Des sujets tels que le développement des pistes cyclables, le vél'pass, le transport à la demande (sans condition de ressources et au prix d'un ticket de bus) ont été évoqués. Le service mobilités dispose d'un budget investissement de 2 millions d'euros.

Didier CARRET a participé à une commission transition écologique. Même principe : présentation globale des dossiers en cours et des projets.

Didier CARRET souligne la vigilance à avoir sur la sécurité des services numériques. Le site internet de la commune est conforme. L'état préconise un ensemble de services sécurisés et souverains pour les communes de moins de 3500 hab. Ce dispositif porte le nom de « Suite territoriale ». Concernant le partage de fichiers, Didier CARRET indique qu'il faut éviter les one drive et google drive mais plutôt privilégier les disques partagés privés en interne.

Fin de séance : 22h10

Le Préfet du Rhône a décidé par arrêté n°DDT_SENR_2026_B92 du **08 juillet 2026** de placer en **ALERTE sécheresse les eaux superficielles sur l'ensemble du département du Rhône et de la Métropole de Lyon, ainsi que l'ensemble des eaux souterraines et superficielles du territoire Saône aval.**

La mise en place de la situation d'alerte entraîne de premières mesures de restriction d'eau. Le passage en alerte impacte majoritairement les usages domestiques, parmi lesquels figurent des usages des collectivités. Cela implique notamment une limitation des arrosages des espaces verts, des terrains sportifs, potagers et jardins privés (interdit de 10h à 18h / 11h à 18h pour l'axe Saône), un arrêt des lavages des véhicules chez les particuliers, de la voirie et des toitures, quelle que soit l'origine de l'eau. Les usages économiques (agriculture, industrie) sont limités mais restent pour la plupart possibles. Les prélèvements directs en cours d'eau et nappes d'accompagnement sont interdits.



Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



INSTAGRAM
@armeesjeunesse

LINKEDIN
Direction du service national et de la jeunesse

X
@DSNjeunesse

YOUTUBE
@SGArmees

C'est obligatoire !

Juillet 2026

Samedi 18 juillet : fermeture du secrétariat de la Mairie à 11h30

Samedi 25 juillet : fermeture du secrétariat de la Mairie

Samedi 25 juillet : repas de la chasse

Août 2026

Du 10 au 22 août : fermeture estivale du secrétariat de la Mairie

Week-end du 21 au 25 août : vogue annuelle les P'tits Gônes